

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



N°48 - du 15 novembre 2024

SOMMAIRE

L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Bertrand Fougère, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine de Tours et Chef du Pôle Vieillessement du CHRU de Tours.

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Cher : le CH George Sand solidaire après l'agression d'une infirmière

Indre : un pôle public-privé voit le jour à Châteauroux

Chirurgie pédiatrique : la région peaufine son organisation

Indre-et-Loire : une convention pour optimiser les transports sanitaires urgents

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

2 millions

LA MÉTÉO SANITAIRE

Méningite : trois cas déclarés

EN BREF

CHRU de Tours : un hôpital de jour pour les ados

Eure-et-Loir : zoom sur la plateforme d'emploi accompagné PEP

Loir-et-Cher : distribution d'iode aux riverains de la centrale de Saint-Laurent-Nouan

MSP : une structure attractive pour les jeunes médecins

EN PRATIQUE

Prévenir les maltraitances institutionnelles et intrafamiliales

APPELS À PROJETS

AU PROGRAMME

Préventissimo, la semaine de la prévention santé en Chinonais

Un téléstaff contre la dénutrition

Première journée régionale des référents en antibiothérapie

Salon des aidants familiaux à Lèves

Un ciné-débat sur l'alcoolisme féminin

Webinaire sur les infections urinaires

LE COIN RH

Dr Stéphane Brun, président de la CME du Centre Hospitalier de Vendôme (41)



L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Bertrand Fougère

Professeur de gériatrie à la Faculté de
Médecine de Tours et Chef du Pôle
Vieillesse du CHRU de Tours

« Dépister, évaluer et intervenir ! »

En pleine semaine nationale de la dénutrition, qui prendra fin mardi prochain, le Pr Bertrand Fougère* analyse les manifestations et les impacts de cet état de fragilité pathologique, dont la prévention, la détection et la prise en charge doivent être améliorées, notamment chez les personnes âgées. Il évoque également les nombreuses actions qui seront menées dans la région.

La dénutrition est une affection globalement sous-diagnostiquée. Quelles sont les grandes caractéristiques de ce phénomène ?

La dénutrition est un enjeu majeur de santé publique. Tous âges confondus, elle touche deux millions de Français, mais les impacts les plus lourds sont observés chez les enfants et les personnes âgées, qui sont deux populations particulièrement exposées. Deux chiffres clés illustrent l'ampleur de la problématique : un enfant sur dix est hospitalisé pour un problème de dénutrition et un quart des personnes de plus de soixante-dix ans vivant seules sont sous-alimentées. Ces données épidémiologiques sont d'autant plus préoccupantes que ce phénomène est largement sous-diagnostiqué. Selon les estimations, près de 40 % des résidents des établissements médico-sociaux seraient dénutris, soit environ 270 000 personnes. De nombreux efforts devront donc être accomplis pour améliorer la prise en charge de la dénutrition, notamment chez les patients en situation de précarité ou de handicap. La région Centre-Val de Loire, qui se situe dans la moyenne nationale, est naturellement concernée.

Quels sont les impacts de la dénutrition en termes de santé publique ?

Les conséquences de la dénutrition sont potentiellement graves pour la santé des patients. Cet état de fragilité pathologique augmente la vulnérabilité aux infections et favorise la perte d'autonomie, faute de nutriments en nombre suffisant pour stimuler et renforcer le système et les défenses immunitaires. Il ralentit également la guérison des maladies et peut provoquer des complications graves comme l'émaciation, le retard de croissance et l'insuffisance pondérale. Les incidences ne sont pas neutres pour la collectivité, car la dénutrition entraîne des hospitalisations

évitables, des traitements prolongés, des aides à domicile ou des placements en institution, dont les coûts cumulés sont très élevés pour le système de santé. Au-delà des dépenses générées, elle peut affecter la productivité économique du pays, en réduisant notamment la capacité de travail des individus. Ce sujet est peu évoqué et peu documenté, mais ses impacts systémiques ne sont pas négligeables.

« Deux millions de personnes souffrent de dénutrition, dont une majorité d'enfants et de personnes âgées »

Quelles sont vos préconisations pour améliorer la situation ? Quelles sont les orientations prioritaires ?

Au regard des inconvénients décrits, les personnes âgées sont une cible prioritaire. Le premier défi sera de dépister plus précocement la dénutrition, que ce soit au domicile des patients ou dans les établissements médico-sociaux. Une surveillance pondérale continue sera notamment indispensable. Contrairement aux idées reçues, la perte de poids doit être considérée comme un signal d'alerte, car elle est généralement la conséquence de carences alimentaires, souvent en raison de troubles bucco-dentaires ou cognitifs non détectés. Le repérage des signaux faibles ne suffira pas pour autant. Aucune transformation ne sera possible sans une évaluation circonstanciée de l'état nutritionnel des patients et un suivi régulier des actions correctives déployées. La prévention des complications nécessitera toutefois une information et une éducation renforcées, tant sur les risques de la dénutrition que sur les bienfaits d'une alimentation équilibrée, qui sera par ailleurs une voie de progrès majeure, en particulier dans les structures sanitaires et médico-sociales. Il faut redonner l'envie de manger aux personnes âgées, mais aussi encourager une activité physique régulière pour stimuler l'appétit et maintenir la masse et la force musculaire.

Quels sont les principaux enjeux de la semaine nationale de la dénutrition ?

Les objectifs de cette cinquième édition sont clairement affichés : lutter collectivement contre la dénutrition sous toutes ses formes et auprès de tous les publics. Cette opération spéciale permettra notamment de sensibiliser et de soutenir les professionnels, les patients et les proches aidants. Elle permettra également de promouvoir les quatorze propositions formulées par le Collectif national de la dénutrition, qui plaide notamment pour un accès équitable à des soins de qualité et à une alimentation adéquate. En première ligne dans les territoires, les établissements de santé, les structures médico-sociales et les services d'aide à domicile relayeront ces messages et organiseront des actions dans toutes les régions. Une chose est sûre : la mobilisation de tous les acteurs concernés sera indispensable pour réduire les pertes de chance. Autre certitude : la prévention et le traitement de la dénutrition seront des défis de chaque instant. Le sujet doit être porté avec la même intensité tout au long de l'année.

Quels sont les événements prévus dans la région dans les prochains jours ?

Partie intégrante du pôle vieillissement du CHRU de Tours, l'Equipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie** organisera trois événements dans le cadre de cette semaine nationale,

dont un téléstaff sur la dénutrition de la personne âgée qui réunira tous les établissements médico-sociaux et tous les services de soins à domicile de la région, soit plus de trois cents participants. Outre cette visio-conférence, qui aura lieu mardi prochain, nous organiserons également deux concours culinaires, un sucré et un salé, qui seront parrainés par la pâtissière Sandrine Baumann-Hautin et le chef étoilé Christian Têtedoie. Tous les chefs des EHPAD, mais aussi les résidents et leur famille, pourront y participer. Preuve de son succès et de son intérêt, notre opération « [Cuisines ouvertes](#) » a été déclinée au niveau national par le Collectif de lutte contre la dénutrition. Au-delà de nos propres initiatives, nous soutiendrons et nous accompagnerons tous les établissements médico-sociaux et tous les services d'aide à domicile de la région dans leurs initiatives. Toutes les actions menées devront être articulées autour de trois grandes priorités : dépister, évaluer et intervenir.

(*) Bertrand Fougère est également co-pilote du Grand Défi « Dispositifs Médicaux Numériques et Bien Vieillir » pour le ministère de la Santé et de l'Accès aux soins.

(**) L'ERMVA est une équipe de coordination et d'appui auprès des professionnels du vieillissement en région Centre-Val de Loire.

Semaine de la dénutrition : actions et propositions

Dans le cadre de la cinquième semaine nationale de la dénutrition, qui prendra fin mardi prochain, le Collectif de lutte contre la dénutrition se mobilise pour sensibiliser, informer et accompagner les professionnels, les proches aidants et les patients souffrant de ce mal silencieux, en lien avec les acteurs publics, privés et associatifs concernés. Pas moins de [20 000 actions](#) sont programmées dans tout le pays, avec le concours de nombreux partenaires nationaux et régionaux, dont l'ARS Centre-Val de Loire et l'Equipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie, qui soutiennent activement les établissements médico-sociaux et les services d'aide à domicile dans leurs démarches. Créé il y a huit ans, le Collectif porte également [quatorze propositions concrètes](#) pour améliorer la prévention, le dépistage et la prise en charge de la dénutrition, qui touche plus de deux millions de personnes en France. Signe particulier : chacune de ces propositions est illustrée par un constat et une préconisation détaillée.

NB : plus de trois mille projets avaient été labellisés durant la quatrième édition de la semaine nationale de la dénutrition.

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Cher : le CH George Sand solidaire après l'agression d'une infirmière

Chirurgie pédiatrique : la région peaufine son organisation



Après le choc, l'hôpital psychiatrique George Sand de Bourges se remet lentement de l'agression d'une infirmière frappée de trois coups de couteau le 6 novembre dernier. Très rapidement après les faits, et alors que l'agresseur s'était enfui après les cris de la victime, l'infirmière a été très vite prise en charge, ses collègues ayant réalisé des pansements compressifs. Tous les membres de l'hôpital ont été soulagés d'apprendre rapidement que ses jours n'étaient pas en danger. « Les professionnels ont été très matures. La gestion de la crise s'est très bien déroulée. Nous avons eu un soutien total et complet des autorités, de l'ARS et du préfet », témoigne Marie Roux-Laty, la directrice de l'établissement. Moins de trois heures après l'agression, une cellule de crise était organisée et le lendemain se tenait une réunion exceptionnelle de la Formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail (F3CST). « La direction a fait un travail formidable, la gestion de l'événement a été exemplaire, relève Magali Guichard, secrétaire de la section CFDT de l'Hôpital George Sand. Une cellule de crise a été très vite mise en place, et les collègues témoins de l'agression ont été reçus tout de suite et ont pu bénéficier d'un soutien psychologique. » L'hôpital ne dispose pas d'une équipe de sécurité au sens strict du terme, mais d'une équipe anti-malveillance entièrement composée de soignants. « Cette agression est survenue alors que nous travaillons en ce moment sur un plan de sécurisation de l'établissement », poursuit Magali Guichard. Des groupes de travail sont prévus au cours desquels les agents entendent partager leur expérience de terrain. Le Dr Hamid Hakram, psychiatre et président de la Commission médicale d'établissement,



Une vingtaine de représentants des établissements de santé du Centre-Val de Loire se sont réunis le 7 novembre dernier pour mettre en place le dispositif spécifique régional (DSR) de chirurgie pédiatrique. Cette nouvelle instance, issue d'une [loi de 2019](#), rassemble l'ensemble des acteurs, publics et privés de la région, impliqués dans l'activité de chirurgie pédiatrique. Elle est chargée de venir en appui de l'ARS pour le pilotage territorial de l'offre de soins dans cette filière et d'œuvrer à « la coordination entre les acteurs, à la promotion des bonnes pratiques et à l'animation du réseau de prise en charge chirurgicale des enfants ».

« Parmi nos missions, nous devons mettre en place et suivre l'organisation de la chirurgie pédiatrique (activité programmée et urgences, NDLR), examiner les demandes d'agrément des établissements pour lesquels nous remettons un avis consultatif à l'ARS, qui prend les décisions », explique le Pr Régis Hankard, président de la CME du CHU d'Orléans et président du DSR. Cette instance a ainsi pour objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins pédiatriques, en particulier en orientant de manière plus appropriée les jeunes patients en fonction de leur pathologie et des ressources disponibles. « Outre les chirurgiens des deux sites de chirurgie pédiatrique de Tours et d'Orléans, environ une dizaine de chirurgiens sont concernés par ce dispositif. Celui-ci a justement pour but d'étudier leur cursus de formation à la chirurgie pédiatrique qui est obligatoire pour les ORL mais facultatif pour les urologues et les chirurgiens viscéraux, analyse le Pr Hubert Lardy, chef du service chirurgie

tente de retirer les aspects positifs de cet événement difficile qui a montré la solidarité des équipes. « Un comité de retour d'expérience a été mis en place et une restitution sera faite à tous, commente-t-il. Je compte proposer aussi un débrief pour l'équipe qui a assuré la gestion de la crise pour éviter l'installation d'un syndrome post-traumatique.

Indre-et-Loire : une convention pour optimiser les transports sanitaires urgents



Le service d'aide médicale urgente (SAMU), les entreprises de transports sanitaires (ATSU 37) et le service départemental d'incendie et de secours (SDIS 37) ont conclu une convention, le 12 novembre dernier, pour optimiser la réponse aux demandes du SAMU dans le cadre des transports sanitaires urgents. La convention, signée pour une durée de cinq ans, établit les modalités de coopération entre les trois acteurs. Elle prévoit que le SAMU sollicite en premier lieu les entreprises d'ambulances pour réaliser des transports sanitaires urgents nécessitant une réponse rapide. Les pompiers pourront être mobilisés par le SAMU dans un second temps en cas d'indisponibilité ambulancière constatée par le coordonnateur ambulancier ou pour « des cas particuliers nécessitant la mobilisation de moyens spécifiques ». « Cette convention marque un grand pas en avant, salue le Dr Jean-François Bodin, chef du service du Samu 37. Cette convention va fluidifier les interventions. Elle introduit la notion d'urgence médicale suspectée. Cela signifie que quel que soit l'intervenant sollicité, blanc ou rouge, il faut qu'il puisse

viscérale et plastique au CHRU de Tours et vice-président du DSR. Ce dispositif va permettre à ces praticiens de mieux se connaître et de se parler pour assurer la sécurité des soins et améliorer le suivi post-opératoire des enfants. »

Sur sollicitation de l'ARS, le DSR pourra également apporter son expertise sur l'adéquation de la formation et de l'expérience des équipes anesthésiques et chirurgicales.

Indre : un pôle public-privé voit le jour à Châteauroux



Le Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc et la Clinique Saint-François (Groupe Elsan) ont annoncé, le 12 novembre, unir leur action au sein d'un pôle de santé public-privé pour renforcer l'offre de soins à Châteauroux et dans l'Indre. Ce projet, soutenu par l'ARS Centre-Val de Loire, doit permettre de renforcer la complémentarité de l'offre publique et privée pour les services de soins médicaux et de réadaptation (SMR), de chirurgie et de médecine palliative, ont précisé les deux établissements dans un communiqué commun. Plusieurs axes de coopération sont en cours de discussion, voire de finalisation. En 2025, un robot chirurgical de pointe sera installé au CH de Châteauroux-Le Blanc et mis à disposition tant des chirurgiens de l'hôpital que de la clinique, acteur important de l'activité chirurgicale, mais également médicale et de rééducation du département. Des comités de pilotage sont organisés toutes les semaines,

être en moins de trente minutes sur les lieux. » Lorsqu'un appel d'urgence parvient au SAMU, l'assistant de régulation médicale (ARM) sollicite le médecin régulateur, qui prend la décision adaptée pour répondre au besoin de soins du patient et éviter toute perte de chance : intervention SMUR et/ou recours aux entreprises de transports sanitaires ou aux SDIS selon les modalités définies dans la présente convention et le cahier des charges de la garde ambulancière.

réunissant toutes les parties prenantes pour assurer l'avancement du projet et les prises de décision nécessaires. « Le dialogue se poursuit autour des projets de travaux liés à un possible rapprochement de certaines activités qui restent à consolider », soulignent les deux établissements. Le pôle a pour projet de moderniser les plateaux techniques dans le but d'attirer des médecins et des professionnels paramédicaux dans l'Indre.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

2 millions



On estime à deux millions le nombre de personnes souffrant de dénutrition en France.

Les personnes âgées sont le public le plus touché par cette carence d'apports alimentaires pour couvrir les besoins nutritionnels. 250 000 séniors hébergés en EHPAD, soit 30 % des résidents, mais aussi 400 000 personnes âgées vivant à domicile, soit 4 à 10 % du total des personnes du troisième âge sont concernés. La dénutrition est aussi une problématique pour les patients hospitalisés, qu'il s'agisse des enfants (un sur dix) ou des adultes, plus particulièrement des patients cancéreux dont 40 % seraient victimes de dénutrition.



LA MÉTÉO SANITAIRE



Méningite : trois cas déclarés

La cellule de veille, d'alerte et de gestion sanitaire de l'ARS a pris en charge trois cas d'infection invasive à méningocoques (IIM) sur la semaine écoulée : un dans l'Indre, un en le Loir-et-Cher et un dans le Loiret. Ces situations ont concerné deux adultes et un enfant de cinq ans sans aucun lien épidémiologique. Les contacts ont été pris en charge par les centres hospitaliers concernés et par la cellule de veille de l'ARS. Comme indiqué dans la [dernière édition de La Lettre Pro](#), les infections invasives à méningocoques sont, en France, des maladies à déclaration obligatoire. Tout cas doit faire l'objet d'un signalement dans les meilleurs délais à ars45-alerte@ars.sante.fr. Pour avoir plus d'informations : [Infections invasives à méningocoque : recrudescence de cas en](#)

France en 2023 | Santé publique France. Une collaboration active entre le centre hospitalier, la médecine de ville, les officines pharmaceutiques, les centres de vaccination et l'ARS permet une prise en charge efficiente de l'entourage pour les phases de contact-tracing, d'information, de prescription et délivrance des antibiotiques, d'organisation de la vaccination en fonction du sérogroupe identifié.

Consultez le [bulletin régional](#) de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire.

Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence régionale de santé. Le point focal régional, destiné aux professionnels, est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à ars45-alerte@ars.sante.fr

EN BREF

CHRU de Tours : un hôpital de jour pour les ados



Un hôpital de jour pour adolescents vient d'ouvrir ses portes au CHRU de Tours, sur le site de Bretonneau. Une équipe de treize professionnels recrutés en septembre – médecins, psychiatre, pédopsychiatre, infirmières, éducatrice spécialisée, psychomotricien, psychologue, ergothérapeute, assistante sociale, socio-esthéticienne et orthophoniste – est dédiée à ce nouveau service de douze places. « Cet

Loir-et-Cher : distribution d'iode aux riverains de la centrale de Saint-Laurent-Nouan



A l'occasion de la campagne de renouvellement et de mise à disposition d'iode pour les riverains des centrales nucléaires, EDF a organisé une visite de la centrale de Saint-Laurent-Nouan (Loir-et-Cher) à laquelle ont pris part une vingtaine de professionnels de santé du département. Une réunion a par ailleurs permis de rappeler les objectifs de la campagne qui va permettre aux habitants des 20 communes de Loir-et-Cher et du Loiret, situées dans un rayon de 10 km autour de la centrale, de se doter en comprimés d'iode nécessaires à leur protection en cas d'alerte

hôpital de jour répond à un manque, affirme Katel Carré-Renault, cadre supérieure de santé au pôle psychiatrie-addictologie du CHRU de Tours. Il pourra intervenir soit à la place, soit à la suite d'une hospitalisation complète, et concernera des adolescents qui ne relèvent plus d'une hospitalisation mais pour lesquels un suivi en ambulatoire ne suffit pas. » L'hôpital de jour, accessible uniquement sur prescription médicale, propose une prise en charge individualisée de l'adolescent avec des activités par demi-journée. Le recours à l'hôpital de jour concerne pour l'heure quatre problématiques cliniques principales, explique Katel Carré-Renault : les troubles du comportement alimentaire (comme l'anorexie mentale), les troubles de l'humeur, les troubles anxieux et les refus scolaires anxieux. « Notre objectif est de réduire les réhospitalisations des adolescents mais aussi de diminuer la durée de séjour en hospitalisation complète », détaille la cadre supérieure de santé.

Eure-et-Loir : zoom sur la plateforme d'emploi accompagné PEP



Lancé en 2017 au niveau national, l'emploi accompagné est une des mesures phares de l'Etat pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap. En Eure-et-Loir, la plateforme d'emploi mise en place par PEP28 permet de suivre 73 personnes dont la moitié ont un travail et l'autre moitié est en recherche d'emploi, explique Marie-Luce Profeti-Hamel, directrice du pôle Insertion socio-professionnelle PEP 28. Trois conseillères accompagnent les personnes concernées dans leur recherche d'emploi en milieu ordinaire ou pour se maintenir dans l'emploi. « Elles réalisent un accompagnement de

nucléaire liée à un risque de rejet d'iode radioactif. « L'idée de cette rencontre était d'informer les professionnels de santé pour qu'ils puissent inviter les patients à se rendre en pharmacie pour disposer gratuitement d'une nouvelle dotation en comprimés d'iode et de leur faire passer le message qu'il faut conserver ces pastilles d'iode dans de bonnes conditions (à l'abri de l'humidité et de la chaleur) », explique Marilyne Dauvergne, responsable communication chez EDF. La prise d'iode stable est un moyen de protéger efficacement la thyroïde contre les effets des rejets d'iode radioactif qui pourraient se produire en cas d'accident nucléaire. Il est particulièrement recommandé pour les personnes dont la thyroïde est la plus sensible vis-à-vis du risque de contamination : les femmes enceintes (fœtus), les bébés et les jeunes de moins de 18 ans. Il est important de rappeler que cet iode stable ne devra être pris que si le préfet en fait l'annonce.

MSP : une structure attractive pour les jeunes médecins



Si les jeunes médecins privilégient majoritairement le salariat, les maisons de santé pluriprofessionnelles sont un facteur d'attractivité pour l'installation en libéral des jeunes médecins en région Centre-Val de Loire. Telle est la conclusion de la thèse soutenue l'an dernier par le Dr Chloé Thérain, jeune médecin généraliste, installée depuis janvier 2024 dans la MSP de Chevilly où elle avait été adjointe. Dans sa thèse soutenue à la fac de médecine de Tours et pour laquelle elle a obtenu la mention « très honorable avec les félicitations du jury », la jeune médecin soutient que le principal critère d'attractivité

proximité et peuvent aller au domicile, dans l'entreprise, être présentes lors de l'entretien d'embauche de la personne accompagnée, précise Marie-Luce Profeti-Hamel. Cet accompagnement dure plus ou moins longtemps en fonction de la situation de la personne. » L'emploi accompagné consiste à le plus souvent à assister la personne handicapée (le plus souvent il s'agit d'une déficience intellectuelle, de troubles du spectre de l'autisme, ou de troubles du neuro-développement). Mais il peut aussi venir en aide à l'employeur et aux collègues de la personne en poste. « Il faut, en moyenne, douze à dix-huit mois pour avoir accès à un emploi stable », observe Marie-Luce Profeti-Hamel. Il existe une plateforme emploi accompagné par département qui rassemble plusieurs opérateurs experts et le service public de l'emploi. Un demandeur d'emploi ou un salarié en poste peuvent bénéficier de cet accompagnement sur prescription soit de la MDPH, soit de France Travail, Cap Emploi ou d'une mission locale.

Plus d'infos sur <https://emploi-accompagne.fr> et sur [la page dédiée du gouvernement](#)

est le travail en groupe. « Le travail en équipe avec d'autres médecins, mais aussi avec des infirmiers, des aides-soignants, des psychologues ou des assistantes sociales, est plébiscité par les jeunes médecins interrogés. « L'entraide entre les professionnels de santé, le suivi de la qualité de travail, la qualité des soins et la qualité de vie personnelle » ont également été mis en avant par la dizaine de jeunes internes de médecine générale ou médecins généralistes depuis moins de trois ans, qui ont participé à cette étude qualitative lors d'entretiens individuels. Même si certains redoutent les démarches administratives à effectuer, et la charge de travail supplémentaire que peut impliquer la création d'une maison de santé, les jeunes médecins interrogés étaient favorables aux MSP. « Il était très fréquent, lorsqu'un stage d'internat de médecine générale se passait bien, que naisse une envie d'installation dans cette même MSP », observe Chloé Thérain.



Abonnés de la Lettre Pro : inscrivez-vous pour les vœux de la DG ARS

Vous êtes de plus en plus nombreux à lire la Lettre Pro et nous en sommes ravis !

Pour vous remercier et faire plus ample connaissance, nous vous proposons de participer à la soirée des vœux de la Directrice générale de l'ARS qui se tiendra le jeudi 9 janvier à Orléans, de 18h30 à 20h30. Tous nos abonnés et lecteurs pourront s'inscrire : quelle que soit votre activité, votre profession, votre responsabilité dans le système de santé vous êtes le / la bienvenue !

Inscription obligatoire, dans la limite des places disponibles. Aucune invitation ne sera diffusée par mail ni par courrier aux acteurs du système de santé, inscription exclusivement via la Lettre Pro.

[Pour s'inscrire, c'est ici](#)

EN PRATIQUE

Prévenir les maltraitances institutionnelles et intrafamiliales

La Haute Autorité de santé a publié, fin octobre, deux guides d'évaluation du risque de maltraitance. [Le premier](#) porte sur les maltraitances intrafamiliales sur personnes majeures en situation de vulnérabilité (personnes âgées, violences conjugales ou des enfants envers leurs parents). Il propose une démarche en huit étapes pour évaluer les situations de risques, des [grilles de repérage](#) et un accompagnement des professionnels à travers la formation continue. Le [second guide](#) se concentre sur la gestion des signaux de maltraitance en établissement social, médico-social ou sanitaire. Il donne des clés aux professionnels pour identifier certains signaux et améliorer la prévention, l'analyse et le traitement des situations avérées. En complément, quatre fiches pratiques et trois documents à destination des usagers et de leurs proches aidants accompagnent ce guide.

APPELS À PROJETS

Sécurisation des établissements de santé

« ESMS et Clubs » pour les ESMS accompagnants des personnes en situation de handicap souhaitant développer la pratique d'activités physiques « prolongé jusqu'au 30 novembre »

La DRAC et l'ARS Centre-Val de Loire renouvellent leur appel à candidatures pour l'année 2025

Renouvellement de la reconnaissance contractuelle des lits identifiés en soins palliatifs (LISP) pour les établissements de soins médicaux et de réadaptation (SMR)

Santé visuelle des personnes âgées en perte d'autonomie

INCA - Appel à projets 2025 - Plan Zéro Exposition / Réduire les expositions dans les établissements accueillant des jeunes

AU PROGRAMME

Préventissimo, la semaine de la prévention santé en Chinonais

Du **18 au 23 novembre**, le Pays du Chinonais organise Préventissimo, une semaine d'actions de prévention en santé. Du lundi au samedi, une vingtaine d'animations sont proposées - conférence, spectacle, atelier de discussion et d'information, pratique d'une activité de bien-être... Cette année, l'accent sera mis sur la prévention des AVC, les pratiques d'activité physique, les bienfaits d'une alimentation équilibrée et la conduite à tenir en cas d'accident. [Découvrez le programme](#) sur le site du Pays du Chinonais. Pour tout renseignement ou pour les événements sur inscription, contacter Alexandre Dubois par mail à cls@pays-du-chinonais.fr

Un téléstaff contre la dénutrition

Le **19 novembre**, de 14h à 15h, l'Équipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie (ERVMA) organise un téléstaff en lien avec l'alimentation des personnes âgées : « Comment modifier les textures pour lutter contre la Dénutrition ». Lors de ce téléstaff, un chef cuisinier d'un EHPAD de la région Centre-Val de Loire évoquera les actions mises en place tandis qu'une diététicienne rappellera les bonnes pratiques pour lutter contre la dénutrition. [Inscription via ce lien](#)

Première journée régionale des référents en antibiothérapie

Le **20 novembre**, de 8h30 à 17h, le Centre Régional en Antibiothérapie (CRAtb) Centre-Val de Loire organise sa première journée régionale des référents en antibiothérapie. Tout médecin ou pharmacien intéressé ou impliqué dans le bon usage des antibiotiques peut s'inscrire à cette journée. Grâce au soutien de la Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française (SPILF),

Salon des Aidants familiaux à Lèves

Le **23 novembre**, de 13h30 à 18h30, un salon pour les aidants familiaux est organisé par le conseil territorial de santé d'Eure-et-Loir en partenariat avec le CDCA 28 à l'Espace Soutine (41 rue de la Chacatière). Entrée libre. Le salon des aidants offre la possibilité à la personne que vous aidez, âgée et/ou handicapée d'être accueillie durant une heure par des professionnels compétents. Inscrivez-vous par mail à : conseilterritorialesante28@gmail.com. Inscription avant le **17 novembre**

Un ciné-débat sur l'alcoolisme féminin

Le **jeudi 21 novembre**, à partir de 19h, le Collectif d'Alcoologie d'Indre-et-Loire organise une soirée ciné-débat « Alcool au féminin » au CGR de Tours Centre. Un temps d'échanges aura lieu avec des alcoologues et des acteurs en addictologie du département après la diffusion d'un documentaire réalisé par Marie-Christine Gambart. Entrée libre et gratuite. Toutes les informations sur [ce lien](#). Pour plus de renseignements écrivez à colalco.37@gmail.com

Webinaire sur les infections urinaires

Le **27 novembre**, de 19h à 20h, le Centre Régional en Antibiothérapie (CRAtb) Centre-Val de Loire organise un webinaire sur les infections urinaires. Ce webinaire s'adresse à tous les professionnels de santé. Inscription gratuite et obligatoire via le [lien suivant](#) : Un lien Zoom vous sera envoyé après inscription.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr

cette journée est prise en charge via Infectio DPC. Elle aura lieu à la Maison des sports, rue de l'aviation, 37210 Parçay-Meslay. Pour vous inscrire, il vous suffit de cliquer sur le lien [ci-dessous](#) :

Vous trouverez le programme détaillé de cette journée sur le site internet du CRATb :

www.cratb-centre.fr

LE COIN RH

NOMINATION



Dr Stéphane Brun, président de la CME du Centre Hospitalier de Vendôme (41)

Le Dr Stéphane Brun, chef du pôle gériatrie au Centre Hospitalier de Vendôme, a été élu président de la Commission médicale d'établissement le 6 novembre. Le mandat de son prédécesseur, mis en examen avec deux confrères et deux cadres de santé pour agressions sexuelles et harcèlement, avait été écourté par la directrice de l'ARS Centre-Val de Loire. Elu à

l'unanimité, le Dr Brun achèvera donc les six mois de mandat et devrait remplir en mai 2025 pour cinq ans. Médecin généraliste de formation, ancien interne du docteur André Gibotteau qui lui a « insufflé la flamme de la gériatrie », le Dr Brun veut « porter un nouveau projet » et défendre « les valeurs de lutte contre le sexisme et les violences sexuelles et le harcèlement moral au travail ». Après la mise à l'écart de trois praticiens et le départ d'autres, il affiche l'objectif de « reconstruire une équipe d'urgentistes ». Si la ligne SMUR a été fermée ces derniers mois, le service d'urgence a pu continuer à tourner grâce à l'implication des deux praticiens toujours en poste, à l'intérim et au support de l'hôpital de Blois. Le service a seulement dû fermer ses portes quatre jours, mi-octobre, lors de la crue du Loir qui a entraîné l'évacuation de tous les occupants du CH de Vendôme, situation inédite que les responsables de l'hôpital ont parfaitement gérée ([lire la lettre Pro du 18 octobre](#)).

Agé de 54 ans, le Dr Brun entend porter pendant son mandat le « projet de site unique », avec un projet commun de MCO entre l'hôpital et la clinique Saint-Cœur de Vendôme. « Nous y travaillons depuis 2018, le terrain est choisi et nous planchons sur le projet architectural des nouveaux murs qui devraient voir le jour fin 2029 », conclut-il.

LA SANTÉ RECRUTE



Gestionnaire soins ambulatoires et animation territoriale H/F

Gestionnaire administratif H/F - Orléans

Chef de projet performance des établissements de santé H/F - Orléans

Cadre de santé formateur/trice IF Santé Chartres

Sage-femme à Pithiviers, MSP du Grand Saint Laurent

Médecin généraliste au centre de santé municipal de Saint Pierre des Corps

Médecins généralistes à la MSP de Villefranche

Directeur Pôle hébergement permanent - Fondettes

**S'abonner à la Lettre
Pro ARS Centre-Val
de Loire**

**Consulter les Lettres
Pro précédentes**

**Proposer un sujet,
un événement, une
offre d'emploi...**



La Lettre Pro - 48 du 15 novembre 2024
Directrice de la publication : Clara de Bort
Réalisation / rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire
Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)